



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

Title - Sujet Système de sécurité de la bibliothèque	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3915-180040/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W3915-18-0040	Date 2018-06-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$KIN-510-7507	
File No. - N° de dossier KIN-7-48246 (510)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-07-18	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Barltrop, David	Buyer Id - Id de l'acheteur kin510
Telephone No. - N° de téléphone (613) 536-4994 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 545-8067
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 002 de la demande de soumissions n° W3915-180040/B : système de sécurité de la bibliothèque

Cette modification vise à fournir les réponses du Canada aux questions des soumissionnaires, à réviser certaines parties de l'annexe A, à réviser certaines parties du document de demande de propositions et à modifier la date de clôture.

Référence : Date/Heure de clôture

Supprimer : dans son intégralité

Insérer : la date et l'heure de clôture

L'invitation prend fin à 14 h le 18 juillet 2018.

Q1. Veuillez préciser si la mesure de protection doit s'appliquer à une porte simple ou une porte double.

R1. Les barrières de sécurité doivent permettre le passage par une porte double d'une largeur de 1,524 mètre.

Référence : Annexe A – Énoncé des travaux, b. Exigences techniques

Supprimer : (1) Offrir un haut niveau de sécurité, qu'on ne peut pas contrer ou isoler facilement, grâce à des étiquettes électromagnétiques, et qui doit inclure deux (2) barrières de sécurité, une (1) fonction d'emprunt en libre-service pour les clients et un poste de travail pour le personnel.

Insérer : (1) Offrir un haut niveau de sécurité, qu'on ne peut pas contrer ou isoler facilement, grâce à des étiquettes électromagnétiques, et qui doit inclure deux (2) barrières de sécurité, une (1) fonction d'emprunt en libre-service pour les clients et un poste de travail pour le personnel. Les barrières de sécurité doivent permettre le passage par une porte double d'une largeur de 1,524 mètre.

Q2. Selon les exigences techniques, (A) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit : 3. Permettre d'imprimer des bordereaux de date d'échéance pour les clients à l'aide d'une imprimante intégrée fournie par l'entrepreneur. Cela est possible, mais les clients préfèrent recevoir cette information par courriel. Est-ce une solution acceptable?

R2. Non, l'imprimante est nécessaire parce que le courriel n'est pas une option viable pour le moment.

Q3. Selon les exigences techniques, (A) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit : 6. Permettre l'emprunt de tout type et toute taille de documents en circulation dont le code à barres comporte divers emplacements et directions. Une telle mesure nuira à la désactivation de la bande de détection. Les codes à barres doivent être placés dans une position qui fera en sorte que le dos des livres repose contre la bande-guide de l'unité de désactivation et réactivation lorsqu'il est lu par le lecteur de codes à barres. Si ce n'est pas le cas, il se peut que cette unité ne puisse pas désactiver certains livres puisque les étiquettes électromagnétiques ne seront pas dans une position leur permettant d'être désactivées et réactivées.

R3. Les articles de la collection ne sont pas tous des livres, de sorte que le code à barres peut être placé contre une bande-guide verticale ou contre la surface plane du lecteur de codes à barres.

Q4. **Selon les exigences techniques, (B) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit : 1. Autoriser les clients à traiter des opérations de renouvellement en libre-service et en temps réel d'articles ne portant pas l'état « En attente » et sans avoir à balayer de nouveau l'article en question.** Le système d'emprunt en libre-service saura quels articles doivent être renouvelés uniquement si les clients balaient eux-mêmes les livres ou les articles qu'ils souhaitent renouveler.

R4. Le client est d'accord.

Voir : **Annexe A – Énoncé des travaux, b. Exigences techniques, (B) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit :**

Supprimer : 1. Autoriser les clients à traiter des opérations de renouvellement en libre-service et en temps réel d'articles ne portant pas l'état « En attente » et sans avoir à balayer de nouveau l'article en question.

Insérer : 1. Permettre aux clients de traiter une opération de renouvellement en libre-service et en temps réel pour des articles ne portant pas l'état « En attente ».

Q5. **Selon les exigences techniques, (B) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit 3. : Autoriser les clients et le personnel de la bibliothèque à accéder à des renseignements personnalisés, tels que des documents sur les prêts et les dates d'échéance.** En raison de préoccupations en matière de protection de la confidentialité des renseignements (il se peut que certains clients ne veulent pas que leurs transactions antérieures s'affichent sur un écran public), cette fonctionnalité n'est pas offerte. Les employés peuvent cependant accéder à ces renseignements au poste de travail du personnel.

R5. Le client est d'accord.

Référence: **Annexe A – Énoncé des travaux, Exigences techniques, (B) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit :**

Supprimer : 3. Autoriser les clients et le personnel de la bibliothèque à accéder à des renseignements personnalisés, tels que des documents sur les prêts et les dates d'échéance.

Q6. **Selon les exigences techniques, (B) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit : 4. Permettre au personnel de la bibliothèque d'offrir son aide aux clients qui empruntent des articles en libre-service, depuis le poste de travail du personnel.** Puisque des problèmes comme le manque de papier ou les clients qui ne balaient pas un livre correctement nécessiteraient l'aide du personnel au terminal, cette fonctionnalité n'est pas disponible en libre-service.

R6. Le client est d'accord.

Voir : Annexe A – Énoncé des travaux, Exigences techniques, (B) La fonction d'emprunt en libre-service pour les clients doit :

Supprimer: 4. Permettre au personnel de la bibliothèque d'offrir son aide aux clients qui empruntent des articles en libre-service, depuis le poste de travail du personnel.

Q7. Selon les exigences techniques, (C) Les barrières de sécurité doivent :
1. Fonctionner sans interférer avec les cadres en métal des portes à proximité, les portes dotées de barres antipanique et les gaines en métal des murs. L'expression « à proximité » est subjective.

R7. La distance maximale entre les barrières de sécurité et les cadres de porte en métal doit être de 0,46 mètre.

Voir : Annexe A – Énoncé des travaux, b. Exigences techniques, (C) Les barrières de sécurité doivent :

Supprimer: 1. Fonctionner sans interférer avec les cadres en métal des portes à proximité, les portes dotées de barres antipanique et les gaines en métal des murs.

Insérer : 1. Fonctionner sans interférer avec les cadres en métal des portes à proximité, les portes dotées de barres antipanique et les gaines en métal des murs. La distance maximale entre les barrières de sécurité et les cadres de porte en métal doit être de 0,46 mètre.

Référence : PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 6.6 Paiement

Supprimer : 6.6.3 Paiement unique

Insérer : 6.6.3 Mode de paiement

6.6.3.1 Paiement unique – Exigence ferme

Clause H1000C (2008-05-12), Paiement unique, du *Guide des CCUA*

6.6.3.2 Paiement anticipé – Exigence facultative

Clause H3028C (2010-01-11), Paiement anticipé, du *Guide des CCUA*

Référence : PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 6.4 Durée du contrat

Supprimer : 6.4.2 Date de livraison

Insérer : 6.4.2 Meilleure date de livraison – soumission

Bien que la livraison soit demandée d'ici le 14 septembre 2018, la meilleure date de livraison qui peut être offerte est le _____.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES